



PARTICIPATION CITOYENNE

la question du Maire : adapter la gratuité du stationnement

Depuis novembre 2023, par le biais de la Question du Maire, la Ville interroge les habitants pour s'appuyer sur leur expertise d'usage sur des thématiques visant à améliorer leur quotidien. Cette nouvelle question porte sur la pratique du centre-ville par les usagers pour adapter les périodes de gratuité du stationnement.

Publié le 19 août 2025

La Ville souhaite recueillir les habitudes de fréquentation du centre-ville des habitants et usagers et leurs attentes afin de favoriser leur venue dans les commerces, restaurants,... dans l'optique d'adapter l'offre de gratuité du stationnement en conséquence.

Jusqu'au 20 septembre, usagers et habitants sont invités à répondre, sur [la plateforme participative de la Ville](#) à la question :

Quelle est la période sur laquelle une gratuité du stationnement inciterait davantage votre venue en centre-ville. :

- Plutôt le midi (par exemple entre 12h et 14h)
- Plutôt en fin d'après-midi (par exemple entre 17h et 19h)
- L'offre actuelle est adaptée à mes besoins

Parallèlement, les commerçants seront consultés par le biais d'un questionnaire qui leur est dédié.

Les résultats de ces consultations serviront de base à la réflexion de la commission stationnement, constituée d'élus et de représentants des commerçants, qui s'appuiera sur les résultats de la consultation pour proposer une adaptation de l'offre de gratuité.

Pratique

La consultation ouverte jusqu'au 20 septembre

- sur <https://jeparticipe.saint-brieuc.bzh/>
 - version papier disponible à l'accueil de l'hôtel de Ville
- Ville de Saint-Brieuc - Direction de la Communication et de l'Événementiel

Retour sur les précédentes questions du Maire

En novembre 2023 et février 2024, deux questions du Maire ont été posées aux Briochins et Briochines pour faire appel à leur expertise d'usage autour de l'implantation de nouveaux bancs et de nouveaux arceaux à vélos dans la ville.

Pour les bancs, après étude de faisabilité de l'ensemble des 33 propositions, 13 sites ont été retenus pour l'implantation de nouveaux bancs.

Pour les arceaux vélos, 29 implantations sur les 166 propositions ont déjà été concrétisées. Elles concernent notamment 14 sites aménagés dans le cadre du budget participatif. Elles représentent 56 arceaux vélos, auxquels peuvent être ajoutés les réalisations dans le cadre de TEO, de l'aménagement de la place de la Grille et de la Résistance.

La cartographie des sites proposés par les habitants dans le cadre de ces consultations constituent un outil de travail pour les services. Ils seront étudiés en priorité dans le cadre des futures implantations



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)